



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 10 février 2005

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BEKHTAOUI

M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. -
M. BERTELOOT - Mme BESSIS - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER -
M. BOURNY - M. BRESSAND - M. BRIOT - M. BRUYERE - M. CARBONNEL -
Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mme DARCIAUX - M. DELATTE -
Mme DELEBARRE - M. DESVIGNES - M. DODET - M. DUBOIS - M. DUPIRE -
Mme DURNERIN - M. ESMONIN - M. ETIEVANT - M. FOUCHERES -
M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT J.P. -
M. GILLOT G. - M. GONDELLIER - Mme HERVIEU - M. HESSE - M. IZIMER -
M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY -
M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON -
Mme MASSU - M. MENUT - M. MILLOT - M. MOREAU - M. NOWOTNY -
M. NUDANT - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PERRIN - M. PETITJEAN -
M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY -
M. ROIZOT - Mme ROY - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM - M. VOUILLOT

Membres absents :

M. ALLAERT (pouvoir à M. GILLOT G.) - M. AUDARD (pouvoir à
M. PRIBETICH) - Mme AVENA (pouvoir à Mme DURNERIN) - Melle BERNARD
M. (pouvoir à Melle MASLOUHI) - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) -
M. CHAPUIS (pouvoir à M. FOUCHERES) - M. CHEVIGNY (pouvoir à
M. BELLEVILLE) - M. DINCHER (pouvoir à M. SOUMIER) - M. DOUHAIT
(pouvoir à M. DESVIGNES) - Mme FLAMENT (pouvoir à M. JULIEN) -
M. SAUNIE (pouvoir à M. BOUHELIER)

OBJET : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TIC - 18ème Conférence des Présidents de la Jeune Chambre Économique Française - Demande de subvention.

Depuis plus de 50 ans, les membres de la Jeune Chambre Économique, citoyens âgés de 18 à 40 ans s'investissent pour le bien de leurs cités. Portés par des valeurs humanistes, ils proposent des solutions innovantes aux problèmes de la société, les testent et les transmettent à des tiers partenaires. Leur engagement : faire progresser la société en progressant individuellement. Chaque année les JCE locales et les Fédérations régionales réalisent 800 actions, dans tous les domaines : communautaire, économique, culturel, humanitaire, international.

Créée en 1957, la JCE Dijon compte actuellement 27 membres dont trois membres associés et une quinzaine de postulants actifs. Elle a déjà organisé grand nombre de congrès et cette année elle souhaite organiser la Conférence des Présidents de la Jeune Chambre Économique du 11 au 13 février.

Cette manifestation dont la thématique sera « *Entreprendre nous monte au nez* » aurait lieu dans les locaux de l'Ecole Supérieure de Commerce, et réunirait 300 décideurs et responsables de moins de 40 ans tous présidents d'une Jeune Chambre Economique et elle aurait pour objectif :

- la formation à la prise de responsabilité,
- la formation au management,
- la formation au leadership.

Les invités seraient essentiellement des chefs d'entreprise dijonnais et bourguignons impliqués dans les domaines stratégiques du développement économique de la ville.

La Jeune Chambre Économique de Dijon a sollicité la Communauté de l'agglomération pour être partenaire de cette opération aux cotés du Conseil Général de la Côte d'Or, de la Ville de Dijon, de la Société Générale, de la MACIF et de l'ESC Dijon.

Il est proposé que la Communauté de l'Agglomération dijonnaise participe financièrement et aligne sa participation sur celles du Conseil Général de la Côte d'Or et du Conseil Régional de Bourgogne qui sont de 8 000 €.

Vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **de dire** que la Communauté de l'Agglomération dijonnaise apporte son soutien financier à hauteur de 8 000 €, à la Jeune Chambre Economique de Dijon pour l'organisation de la 18^{ème} Conférence des Présidents ;
- **d'autoriser le Président** à signer tout acte nécessaire au bon déroulement de cette opération ;
- **de dire** que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Le Président



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

15 FEV. 2005



Publié le 11.02.05
Déposé en Préfecture le